

NOUVELLE SÉRIE — N° 63

15^e Année — 1^{er} Août 1910



La Coopération des idées

REVUE D'ÉDUCATION SOCIALE

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Directeur : G. DEHERME

SOMMAIRE :

- G. DEHERME *Positivisme et Négativisme. (Réponse à M. Georges Guy-Grand.)*
GEORGES GUY-GRAND *Un « Dernier Mot ».*
ARMAND PRAVIEL *A propos de « Croître ou Disparaître »*
PAR TOUS *Revue des Opinions, des Faits et des Idées.*
G. DEHERME *Les Livres qui font penser.*
-

Le Numéro : 0 fr. 25

PARIS

BERNARD GRASSET, ÉDITEUR

61, rue des Saints-Pères, 61

LA

Coopération des Idées

Revue bi-mensuelle d'Education Sociale

ABONNEMENT : un an, France : 4 francs ; Etranger : 6 francs

Collections de la nouvelle série (années 1908, 1909)

3 francs par année

*Adresser toutes les communications concernant
la Rédaction et l'Administration à*

M. DEHERME, Directeur, à LA SEYNE (Var)

A NOS ABONNÉS

Ceux de nos abonnés qui seront avertis que leur abonnement est **terminé** sont priés de nous faire parvenir leur renouvellement pour s'éviter les frais de recouvrement.

Ceux qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de refuser au facteur le numéro qui suivra l'avertissement.

L'UNION COOPÉRATIVE

est un journal bi-mensuel, édité par le Comité central de l'Union Coopérative des Sociétés françaises de Consommation. Il contient des articles, des études, des monographies, des renseignements, etc., sur la Coopération en France et à l'Etranger. — L'Union Coopérative doit être lue par tous ceux qui s'intéressent à la Coopération.

Prix du numéro, 0 fr. 20 ; de l'abonnement annuel, 4 fr.

Etranger, 6 fr.

Les abonnements sont reçus : 1, Rue Christine. — PARIS

LE COURRIER DE LA PRESSE

Tél. 101-50

21, Boulevard Montmartre, — PARIS

Tél. 101-50

Directeur : A. GALLOIS

RÉPERTOIRE PARLEMENTAIRE

Relevé des Votes des Députés et Sénateurs et Nomenclature de leurs Travaux
D'après le Journal Officiel de la République française

Le Courrier de la Presse lit 6.000 journaux par jour



La Coopération des idées

POSITIVISME ET NÉGATIVISME ⁽¹⁾

(Réponse à M. Georges Guy-Grand.)

Dans son dernier article, M. Guy-Grand cherche plutôt à atteindre l'expression plus ou moins heureuse que j'ai donnée à l'idée du pouvoir spirituel qu'à discuter vraiment cette idée. C'est donc qu'elle n'est pas discutable.

Voilà qui est acquis. Maintenant, le débat ne peut que s'abaisser, il est temps de le clore. Voici pour finir.

M. Georges Guy-Grand veut bien reconnaître, cette fois, que le positivisme pose une grande vérité en proclamant la nécessité d'une doctrine totale, d'une religion. Il écrit : « Une vie ne s'ordonne que par rapport à une grande croyance, qui embrasse tout l'univers, ou toute l'humanité. » Il ne s'effraye même plus des mots « religion et dogme ».

(1) Cette « réponse » et le « dernier mot » de M. Guy-Grand qui suit ont paru dans *Les Annales de la Jeunesse laïque*, de juillet.

C'est beaucoup. C'est plus que je ne m'attendais à obtenir. Avec cela, on va jusqu'au bout du bon sens : le catholicisme ou le positivisme. On ne peut aller que là. Mais il faudrait s'y tenir, et malheureusement M. Guy Grand ne se tient à rien. Il se contredit avec aisance. Nos intellectuels estiment que cette « papillonne » est de la subtilité et de l'élégance.

M. Guy-Grand prend soin du catholicisme. C'est trop de sollicitude. Qu'il se rassure ! Le positivisme n'invite pas l'Église à reviser ses dogmes, il ne lui demande aucune concession de principes. Il n'est pas disposé, non plus, à lui en faire. Mais, comme l'Église, il est conciliant en fait. Dans notre décomposition générale, dans notre chaos, l'Église reste la plus grande force morale de la civilisation, et sa sauvegarde. C'est pourquoi les vrais positivistes ne sauraient être du côté des persécuteurs. Ainsi un Maurice Barrès prend cette position française : résister au vandalisme. Et des fidèles nous n'en attendons que la sympathie. Mais nous savons aussi que l'Église, qui fut toujours douée d'une merveilleuse intelligence politique, ne peut que souhaiter la prompte organisation de cette grande école de respect qu'est le positivisme. Et pour les âmes religieuses, c'est-à-dire unifiées, désirer et favoriser ne se séparent point. En voici deux exemples.

Suivant les dernières volontés d'Auguste Comte, son exécuteur testamentaire, depuis la suppression du budget des cultes, envoie 100 francs par an au curé de Saint-Paul, à Paris. D'autre part, d'excellents catholiques offrent leur concours à *la Coopération des Idées*. D'une des dernières lettres reçues à ce sujet, j'extrais ce passage : « Catholique convaincu, je suis toutefois disposé à aider de tous les moyens en

mon pouvoir, trop faible malheureusement, tous les Français catholiques ou positivistes sincères qui s'efforcent de relever le niveau moral de notre pays, pourvu que leurs écrits et leurs actes ne portent pas atteinte aux dogmes que je respecte. » Et notre correspondant loue hautement « les excellents maîtres catholiques et positivistes, dont le talent et les efforts intelligents et dévoués contribuent dans une si large mesure à remettre un peu d'ordre et de clarté dans nos pauvres cervelles françaises ».

En passant, rectifions. Auguste Comte ne s'est pas adressé au pape, ce qui eût été un manque de tact; mais au général des Jésuites.

M. Guy-Grand, toujours inquiet pour l'Église, écrit : « Si le positivisme prenait force de vie et s'opposait nettement à la religion romaine... » Si ?... oui. Mais, précisément, il ne saurait s'opposer. Nous sommes Français, et les fils reconnaissants de l'Église. Et plus tard, dans des siècles ?... C'est lointain. Eh bien ! allons plus loin encore, si l'on veut, pour ne pas donner l'apparence d'esquiver une difficulté. Dans l'avenir le plus lointain qu'on puisse imaginer, le positivisme ne s'opposera pas au catholicisme, puisqu'il ne peut et ne veut que le continuer. Mais il faudra que l'un finisse par absorber l'autre, objectera-t-on encore ? Pourquoi ? Des religions ne sont pas des armées en bataille, des partis qui ne peuvent s'élever que sur la ruine des autres. Ce sont les étapes de l'Humanité. Aucune ne disparaît. Le fétichisme et le paganisme, par exemple, dans ce qu'ils avaient d'essentiel, ont plutôt été revivifiés par le christianisme. Le théologisme même n'est pas près de s'éteindre, et sa forme de plus haute civilisation est le catholicisme.

Autre grief. Le positivisme « se donne des airs de vérité absolue, définitive ». S'il était absolutiste, il ne serait pas définitif. Il est définitif, précisément, parce qu'il est relativiste. Auguste Comte n'a nullement prétendu « apporter le dernier mot à l'expérience des siècles ». Il en a seulement fait la synthèse, il a empêché qu'elle se perde et il nous a munis de la plus efficace méthode pour la comprendre et la poursuivre.



Deuxième point important. M. Guy-Grand ne conteste plus que l'ordre soit nécessaire au progrès et qu'une société puisse se passer de gouvernement. Il n'aurait plus rien à me concéder si sa « manie argumentative » d'universitaire ne le poussait à ajouter aussitôt que « la seule chose contre quoi il s'élève c'est que l'accord des hommes avec eux-mêmes, entre eux et avec le monde, soit inébranlablement établi par la religion positive comme par la religion catholique ». Mais celle-ci est un fait qu'on ne peut biffer ainsi. Et contre celle-là, il faut fournir des raisons. Et si ces raisons sont assez fortes pour le convaincre lui-même, il ne lui reste plus qu'à se convertir au catholicisme.

Il en va de même pour le gouvernement politique. Puisqu'il repousse la dictature républicaine, c'est donc qu'il préconise la royauté. Car il n'est de gouvernement temporel que responsable, continu et unique. Le césarisme n'est jamais que transitoire. On ne vit pas d'opérations chirurgicales. Et le parlementarisme est une maladie sociale qui d'elle-même ne peut que s'aggraver jusqu'à l'anarchie complète.

* *

La doctrine étant par trop résistante, le talentueux rédacteur des *Annales* s'en prend à ma chétive personne. Il me veut mal de mort, et il appelle à la rescousse universitaires, féministes et « prolétariat conscient ».

Avec « une assurance bien amusante », j'aurais parlé sans révérence de l'ignorance et du pédantisme des mandarins de la Sorbonne. Se pourrait-il ? Il se peut, hélas ! Pour « pédantisme », cela va de soi, mais « ignorance » ? Quoi ! d'honnêtes gens qui passent leur existence à subir et à faire subir des examens, à explorer les textes, sinon à les solliciter, à collectionner des fiches bibliographiques, seraient des ignorants ? Hé ! oui. Sans doute, ils ont une mémoire prodigieuse, et ils l'ont bourrée de mots et de petits faits. Pierre Laffitte disait qu'ils ont accumulé ainsi plus de renseignements que leur intelligence n'en peut classer. Si c'est cela savoir, ils savent beaucoup, en effet, ils savent trop — et ils ne le cèlent pas assez. Ils ont appris surtout ce qu'il est inutile de connaître, et ils ignorent totalement ce qu'il importe de savoir — et que leur « science » d'apparat est vaine, voire nocive. La Sorbonne est le pire des laboratoires d'anarchie. C'est là que se forment les Jaurès, les Thalamas, les Gustave Hervé...

Après les universitaires, voici le bataillon tumultueux des amazones suffragettes. J'ai aussi, paraît-il, « rapproché les féministes des assassins ». Est-ce possible ? Pour le sociologue, le crime peut être considéré comme un phénomène social normal ; tandis que le féminisme est anormal ; pour le positiviste, ce sont deux maladies sociales qu'il faut s'employer à gué-

rir, et d'abord le féminisme qui est la plus grave. Ce qui ne veut pas dire qu'ils mettent la féministe au-dessous ou même au niveau de l'apache. On la peut comparer au mécanicien de train rapide atteint de daltonisme qui sans être méprisable est bien plus dangereux que le plus féroce criminel.

Enfin, voici venir la masse formidable du prolétariat. J'étonnerai fort M. Guy-Grand en lui confiant que c'est surtout pour les femmes et les prolétaires qu'est faite la doctrine qui subordonne la pensée à l'énergie et à l'affection. En fait, c'est par eux, jusqu'ici, qu'elle a été accueillie avec le plus de sympathie et de vénération. Les prolétaires, écrit mon contradicteur, « accepteront de moins en moins d'être tenus à l'écart de la partie intellectuelle et morale de la production ». A qui le dit-il ? Je lui rappellerai que j'ai fondé l'Université populaire et que Comte voulait que les prolétaires comme les femmes eussent des clartés de tout. Comte fut le premier à parler de l'enseignement supérieur populaire. Et il fit mieux qu'en parler. Malgré tous les obstacles suscités par la « pédanocratie » et le gouvernement, durant de longues années, il fit un cours d'astronomie aux ouvriers parisiens. Au reste, M. Guy-Grand n'a qu'une vague, voire une fausse idée de la place éminente que le positivisme assigne à la femme et à la classe productrice, à laquelle devra être ramenée toute la masse de la petite bourgeoisie parasitaire et même une notable partie de la grande bourgeoisie. Le syndicalisme, au fond, est un véritable mouvement positiviste, non seulement parce qu'il revivifie les vertus sociales du prolétariat, mais encore parce qu'il est, essentiellement, malgré la phraséologie démagogique de ses meneurs inconscients, une puissante réaction orga-

nique. Tout ce qui va contre l'anarchie est nôtre.

Ainsi, le positivisme constitue réellement le socialisme systématique comme le socialisme est un positivisme spontané. Et cela est remarquable chez un Georges Sorel, par exemple. Un autre théoricien socialiste, mon ami E. Fournière, vient de faire paraître un livre sous ce titre positiviste : *la Socio-cratie*. J'aurai à en parler prochainement.

Mais c'est la transformation du salariat qui est en question. Soit. De quelle transformation s'agit-il ? Celle qu'entraînera l'établissement du régime économique positiviste est profonde et efficace. Celle que réclament les catholiques sociaux ne l'est pas moins. La coopération généralisée ne promet pas mieux, et elle est moins sûre. Le communisme est derrière et non devant nous.

Il y a aussi les bavardages radicaux-socialistes, le charlatanisme parlementaire ; mais c'est moins que rien...

*
**

Dans une telle discussion, l'érudition est inopportune. Il s'agit du présent. Nous sommes en pleine vie sociale. Mais M. Guy-Grand est professeur de l'Université ! Tout ce qu'il cite de Luchaire, d'ailleurs, confirme avec éclat ce que j'ai essayé de lui démontrer : à savoir que le pouvoir spirituel est le plus puissant des pouvoirs. Et c'est dire qu'il domine le temporel quand il s'en dégage. La séparation des deux pouvoirs ne signifie point l'abdication du spirituel. Au contraire. Innocent III accablait les indifférents et les hérétiques de malédictions bibliques, il donnait des ordres aux rois, il exigeait l'obéissance. « Nous désirons, écrivait-il à Jean sans Terre, selon

le devoir de notre office, diriger en Angleterre non seulement le sacerdoce, mais la royauté. » Et il y a des sanctions. Jean sans Terre est excommunié et son royaume frappé d'interdit. Ce sont là les sanctions spirituelles, et les plus terribles, dont disposèrent et usèrent au mieux tous les grands papes médiévaux. «Elles sont insuffisantes», énonce légèrement M. Guy-Grand. Tout ce que nous savons du moyen âge y contredit. « Le pape, déclare le légat au roi d'Angleterre, est fermement résolu à envoyer une armée en Angleterre. » La sienne ? Non pas. Celle de Philippe-Auguste. En vérité, je ne vois pas ce que M. Guy-Grand veut prouver ici. Dans son premier article, il soutenait que le pouvoir spirituel dégagé du temporel serait absorbé ou asservi par celui-ci. Il plaignait ce pauvre spirituel dont la faiblesse ferait si bien l'affaire du temporel. Et le voici se combattant lui-même. Je ne puis que contresigner. S'il n'a pas commis une grossière erreur historique, à tout le moins il s'est embrouillé. Et il continue.

En proclamant la séparation des pouvoirs, en s'efforçant de la réaliser, l'Église avait accompli un immense progrès qui rendait impossible désormais toute théocratie. Ici, il faut se rappeler que les empereurs chrétiens élaboraient des dogmes, persécutaient les hérétiques, — même après que Gratien eût renoncé au titre de souverain pontife. Justinien I^{er}, par exemple. Par misonéisme, la foule aussi était théocrate. Le plus souvent, les hérésies, comme plus tard la prétendue Réforme et la Révolution jacobine, n'étaient que de violentes tentatives de régression vers l'antique théocratie.

Il s'en faut donc que la séparation ait été complètement réalisée d'un coup et jamais parfaitement. Au

surplus, le caractère absolutiste des dogmes théologues ne le permettait pas. Il faut tenir compte aussi de la rudesse des mœurs. Le sang humain n'eut pas toujours la valeur — peut-être excessive — qu'il a aujourd'hui. On n'en admirera que mieux les évêques réunis au quatrième concile de Tolède, en 633, qui osèrent blâmer Sisebut, roi des Visigoths d'Espagne, pour avoir édicté des peines rigoureuses contre les Juifs refusant le baptême, en ces termes inouïs : « Dieu prend pitié en effet de qui il veut, déclarèrent-ils, et il endureit le cœur qu'il veut. L'homme ne peut pas être sauvé s'il ne le veut pas, mais s'il le veut, et c'est ainsi que la justice est strictement observée, en effet, comme obéissant de son plein gré au serpent, l'homme a encouru sa perte, ainsi sur l'appel de la grâce divine, chaque individu est sauvé par la foi, grâce à la conversion de son propre esprit. »

La séparation complète et définitive des deux pouvoirs est réservée au positivisme qui, par là encore, ne fera que continuer l'œuvre grandiose du catholicisme. Et jamais le spirituel n'aura été plus puissant. Il interviendra dans tous les rapports humains pour conseiller, persuader, régler et juger. « A tout vrai croyant, dit ingénument M. Guy-Grand, la neutralité de l'État est une injure. » Elle est une injure, d'abord, parce qu'elle est un mensonge. Une force morale ne peut être neutre. C'est pourquoi elle tend à abuser si elle dispose des forces matérielles. Quand l'État se dit neutre c'est qu'il veut se soustraire à l'influence du spirituel, c'est-à-dire empiéter. Et c'est l'é-tatisme, le jacobinisme, — une ignoble caricature de théo ou d'athéocratie, la pire des tyrannies.

Comme la plupart des intellectuels, M. Guy-Grand entend mal le positivisme. S'il en a pu saisir quel-

ques détails, cela ne sert qu'à lui faire imaginer un monstre métaphysique qui n'a rien de commun avec l'admirable synthèse. Ne veut-il pas, en outre, dans son zèle pour l'Université, et avec « une assurance bien amusante », reviser la hiérarchie des sciences définitivement établies par Comte ? Pour M. Guy-Grand, c'est la partie qui doit dominer l'ensemble, c'est le momentané qui doit l'emporter sur la pérennité, c'est le goujat qui doit commander l'architecte, c'est le spécialiste, le « marchand de détail », qui doit diriger le philosophe ou le prêtre. Une telle philosophie des sciences est singulière. Tranquillisons-nous, elle n'entamera pas l'impérissable construction comtiste.

« Subordonner le progrès à l'ordre, dit Comte, l'analyse à la synthèse et l'égoïsme à l'altruisme, tels sont les trois énoncés pratique, théorique et moral du problème humain, dont la solution doit constituer une unité complète et stable. Respectivement propres aux trois éléments de notre nature, ces trois modes distincts de poser une question sont non seulement connexes vu la dépendance mutuelle entre l'activité, l'intelligence et le sentiment, mais équivalents. Malgré leur coïncidence nécessaire, le dernier énoncé surpasse les deux autres comme étant seul relatif à la source directe de leur commune solution. Car l'ordre suppose l'amour, et la synthèse ne peut résulter que de la sympathie : l'unité théorique et l'unité pratique sont donc impossibles sans l'unité morale, ainsi la religion est aussi supérieure à la philosophie qu'à la politique. Le problème humain peut finalement se réduire à constituer l'harmonie effective, en développant l'altruisme et en comprimant l'égoïsme : dès lors le perfectionnement se subordonne à la conservation et l'esprit de détail au génie d'ensemble. »



M. Guy-Grand revient sur les notions de « droits » et de « devoirs ». On n'entend rien au positivisme, on ne saurait avoir une idée du social, si l'on n'admet pas comme une évidence que la notion de « devoirs » est positive et que la notion de « droits » est métaphysique. Celle-ci suppose nécessairement qu'on abstrait l'individu de la réalité sociale et qu'on le considère comme une chose en soi. Je mets au défi M. Guy-Grand de me définir positivement l'individu et donc de justifier positivement la notion des droits individuels. Le pernicieux principe de l'erreur révolutionnaire est là, pour aboutir à l'étatisme, comme en convient d'ailleurs M. Guy-Grand, et partant à la ploutocratie.

« Ce qu'est la justice, disait Bentham, c'est un sujet de disputes en toute occasion. » Ce que sont les droits, ajouterai-je, ce sont les inépuisables motifs de conflits entre tous. Et ces conflits ne se règlent que par la contrainte. Tout droit individuel se revendique contre le social. La société ne se peut défendre qu'en lui élevant des barrières d'airain. Au contraire, le devoir n'a d'autre limite naturelle que le pouvoir, et c'est la paix, parce qu'il s'accomplit par tous envers tous. Il restreint au minimum la contrainte du temporel pour exalter au maximum l'influence persuasive du spirituel. Le précepte individualiste est réellement : *vivre par autrui*, le précepte positiviste est : *vivre pour autrui*.



« Nous aussi, nous voulons l'ordre, le progrès, la soumission à l'inévitable. Mais... » Mais, eût dû pour-

suivre M. Guy-Grand, nous ne voulons aucune des conditions de l'ordre, du progrès et de la discipline.

Le positivisme, au contraire, apprend intellectuellement à connaître ces conditions et moralement à les respecter.

Je le demande aux esprits non aveuglés par les préjugés et les passions de parti, « l'ordre religieux et moral » peut-il surgir spontanément de l'intensité croissante de l'anarchie générale ? L'histoire nous offre-t-elle l'exemple d'un tel miracle ? Dans la situation présente — si tragique pour qui regarde — apercevons-nous le moindre indice que les lois sociales aient changé au gré de nos caprices, de nos paresse et de notre sottise ?

Voici de quelles misérables arguties se peut satisfaire une vive intelligence qui ne veut entendre que sa logique dérégulée. « De nouvelles ébauches, écrit M. Guy-Grand, filles des découvertes techniques, apparaissent de l'ordre humain ; elles semblent destinées inéluctablement à conquérir les intelligences, les cœurs et les volontés de masses qui deviendront de plus en plus lucides, de moins en moins distantes de leurs élites, et c'est à la réalisation de cet ordre que, pour notre perfectionnement, nous soumettons notre raison. » Et l'on ne peut trouver mieux que ces « nouvelles ébauches ». C'est bien le dernier mot du pathos révolutionnaire. Y ajouter « irréductible diversité intellectuelle », par exemple, ne peut que l'affaiblir. « La diversité irréductible des natures dans leur intimité inattaquable » n'a pas seulement une signification antipositiviste, mais avant tout antiscientifique.

Encore qu'il se chagrine qu'on le lui dise, M. Guy-Grand aime de plus en plus à divaguer, en vertu sans

doute de son « irréductible diversité intellectuelle ». Après avoir poétisé comme il sied la splendide anarchie des « nouvelles ébauches », il revient encore à dire : « Il faut discipliner l'intellect ; il faut par conséquent une doctrine et une méthode susceptibles de rallier tous les esprits. » Mais, s'empresse-t-il de reprendre... « elle ne sera pas religieuse ». C'est-à-dire, — ou ne rien dire, — elle ralliera sans relier. Alors pourquoi rallier ? Il est vrai que, dans ce chaos merveilleux, « la lutte fait triompher les compétences et les vertus morales ». Oui, vraiment, ne voyons-nous pas triompher les « compétences » parlementaires et les « vertus morales » de la libre pensée ?...

Comme Désiré Nisard distinguait deux morales, M. Guy-Grand découvre deux ordres : l'actuel et le futur. Et cela est, comme eût dit ce blagueur de Voltaire, de la très haute métaphysique. Mais le positivisme, en fondant la sociologie, nous a enseigné que les lois sociales, les conditions de l'ordre ne changent pas. A travers les temps, sous tous les régimes, l'effort social efficace consiste d'abord à maintenir ces conditions nécessaires. Quand on y manque, ce n'est pas un ordre nouveau qui surgit, c'est la société qui disparaît.

De même que l'évolution biologique n'est que le développement de la vie dans son milieu immuable, de même le progrès n'est que le développement de l'ordre d'après ses conditions immuables.

..

En terminant, M. Guy-Grand prend la peine de m'assurer qu'il n'a pas l'âme désemparée, qu'il sait où et comment aller. Tant mieux ! Mais pourquoi

omet-il de nous dire où et comment il va? Au fidèle dont l'âme ne fut jamais torturée par l'angoisse du doute universel, il peut en faire accroire, — non à qui a traversé cette desséchante phase critique. Il est vrai que les brutes qui n'aspirent qu'à s'enrichir et à jouir se satisfont à moins que cela. Aussi n'est-ce pas à eux que s'adresse M. Guy-Grand.

Si donc il a trouvé le Mot salvateur qui doit nous « affranchir » des faits présents et des réalités de toujours, on attend qu'il le prononce. Car aucune rhétorique n'y suppléera. C'est le pain réel d'aujourd'hui qui nous sustente.

S'il ignore le secret de Dieu, qu'il se taise, qu'il se soumette. Ce sera travailler — avec tous ceux qui ne veulent pas mourir de leurs présomptueux verbiages, mais vivre de leur effort intelligent — à la reconstitution de la société française.

G. DEHERME.

M. Georges Guy-Grand avait parsemé ma réponse de « notes » qui ne me paraissent pas indispensables. Laissons-lui seulement avoir le « dernier mot » ici, comme il a voulu l'avoir dans les Annales de la Jeunesse laïque. On trouvera sans doute que les raisons du positivisme y résistent assez bien.

UN DERNIER MOT

Je n'ajouterai qu'un mot, pour débrouiller mon « embrouillamini », ou ma prétendue contradiction. Toutes les fois qu'un pouvoir est sans contrepoids, il

tend naturellement au despotisme. Dans l'antiquité, et jusque sous les empereurs romains chrétiens, le temporel régentait le spirituel. Le « rendez à César... » fut une libération. Mais le spirituel seul, absolu et sans contrepoids, incline à son tour au despotisme. Ce fut la théocratie, Grégoire VII, Innocent III. Il usa, non seulement du conseil, mais du commandement; il se servit, non seulement de l'excommunication et de l'interdit, mais de la force. Peu importe que l'instrument de cette force fût l'armée de Philippe-Auguste, puisque par l'ascendant de la croyance — et aussi de l'ambition — le pape croyait pouvoir en disposer comme si elle était la sienne. On sait, d'ailleurs, que le Vatican n'a pas cessé de protester contre la ruine de son pouvoir temporel. Jean sans Terre, Philippe-Auguste, les laïques et les rois répétèrent à leur tour le « rendez à César », ils apportèrent le contrepoids, ils furent la libération. Et il est très honorable pour le catholicisme qu'ils aient été précédés par des évêques, mais il est clair que des évêques, qui pouvaient parler à l'empereur Gratien, ne pouvaient faire des remontrances à Innocent III. Quand ils l'osèrent, plus tard, ce fut le gallicanisme : on sait ce qu'il en advint. Napoléon ressuscite l'antiquité, et il a fallu attendre la séparation pour réaliser une nouvelle libération. Mais précisément de cette séparation — comme de la neutralité, qui est la séparation de l'école — la papauté n'accepte même pas *le principe*. Si le catholicisme redevenait triomphant, nous reverrions Innocent III.

De cette expérience historique on peut tirer deux conclusions, que confirme la psychologie. Un « pouvoir » ne peut pas être que spirituel ou que temporel comme un individu ne peut pas être que corps ou

qu'esprit. L'homme n'est ni ange ni bête, et qui veut faire l'ange fait la bête : ce n'est pas moi qui l'ai dit. S'il pouvait exister un pouvoir spirituel *pur*, il serait en effet à la merci du temporel, c'est le premier terme de ma « contradiction ». Mais un tel pouvoir n'existe pas. Le pouvoir spirituel du moyen âge n'était pas pur, puisqu'il pouvait doubler le conseil par le commandement, et mettre en mouvement la force. Je souhaite que le pouvoir spirituel positiviste soit pur, et qu'il soit fort, mais il est bien probable que je ne le verrai pas. L'histoire nous montre que tout pouvoir spirituel tend à s'assimiler un matériel, comme tout esprit à se revêtir d'un corps. Et d'autre part, tout pouvoir temporel, toute fonction, toute force dégage de son exercice une philosophie; de tout temporel se dégage un spirituel, de toute matière un esprit. Il n'y a que des pouvoirs spirituels temporels qui, s'ils sont absolus, mènent au despotisme, et qu'il faut donc équilibrer. C'est le second terme. M. Deherme reconnaît d'ailleurs que la séparation n'a pas été « complètement réalisée d'un coup et jamais parfaitement ». Nous n'avons jamais nié, d'autre part, qu'elle ne puisse être relative, à condition qu'on ne parte pas d'un dogme absolu, et il faut travailler à la réaliser sous sa forme relative, par un système de contrepoids. Il se pourrait donc bien, sur ce point, qu'il n'y ait pas entre nous d'opposition irréductible.

Mais notre opposition réapparaît aussitôt. Cette séparation relative, elle s'appelle par exemple l'indépendance de l'État, de l'École, de toute institution vis-à-vis d'une religion dogmatique, qui, n'étant pas adoptée par tous, désunirait. Elle s'appelle neutralité politique, neutralité scolaire, morale indépendante.

Là est la condition *sine quâ non* d'un ralliement de tous les esprits, d'une concorde véritable entre les citoyens. L'union ne peut être que morale, non métaphysique. Or, cette condition est méconnue d'une part par l'Église, qui voudrait, si elle était forte, imposer un conformisme religieux, d'autre part par les politiques qui voudraient, s'ils étaient les maîtres, imposer un conformisme antireligieux. Ce sont là deux formes du jacobinisme. Il semblerait que M. Deherme dût les condamner toutes deux, comme je le fais. Mais non. S'il ne tarit pas d'invectives à l'égard des derniers, il approuve l'Église de ne pas vouloir du « mensonge » de la neutralité, car « une force morale ne peut être neutre ». Il l'approuverait donc de pénétrer de nouveau de son esprit l'État et les institutions, comme le demandent les catholiques les plus modérés. M. Deherme se refuse donc à la séparation relative du moral et du religieux, condition encore une fois *sine quâ non* du ralliement de tous les esprits. Et c'est moi qui suis le « jacobin »...

Qu'il me permette de lui résumer une dernière fois, ingénument, la hideuse et satanique perversité de mon « jacobinisme ». Il me demande où je vais. A un ordre moral qui conservera, en les adaptant aux « droits » nouveaux et sans les rattacher à des métaphysiques ou à des religions qui ne peuvent que les affaiblir, les vertus vieilles comme l'humanité, et éprouvées par l'expérience, qui sont en grande partie les vertus du Décalogue. A un ordre économique et politique qui remplacera, dans la mesure du possible, l'autorité absolue par la collaboration, à la démocratie industrielle et politique. A un ordre « religieux » qui ralliera sans imposer de dogme, qui ralliera parce qu'il n'imposera pas de dogme; qui ne demandera

aux âmes que d'avoir le sens du mystère et de la liberté spirituelle, qui respectera, par delà les réglementations sociales indispensables à la vie commune, le secret des existences et l'insondable originalité des consciences...

GEORGES GUY-GRAND.

Critique averti et poète du soleil, directeur de l'Âme latine, Mainteneur des Jeux floraux, M. Armand Praviel nous envoie l'article suivant. Nous attirons l'attention de nos lecteurs et amis sur la question d'éducation qu'il pose.

A propos de « Croître ou Disparaître »

Dans son livre récent, si intéressant et si vivant, *Croître ou Disparaître*, Georges Deherme étudie à merveille les causes de la dépopulation de la France. Il a fort bien signalé les criminelles conséquences des principes de 89 et de l'abominable Code civil. Aucune de nos maladies économiques, sociales, ne lui a échappé. Cependant sera-t-il permis à un poète, à un simple observateur de la vie, de souligner un côté purement moral de la question, côté qui est indiqué plus brièvement que les autres dans ce remarquable ouvrage?

Il nous semble que la dépopulation actuelle trouve une de ses causes principales dans la sentimentalité déplorable, créée par la littérature de Jean-Jacques, développée par le Romantisme et aggravée, s'il se peut, par l'invasion de « l'âme slave » et de la « pitié

russe ». Depuis cent ans, chaque jour davantage, tous les êtres faibles en ont bénéficié outre mesure et contrairement à leurs véritables intérêts.

Ainsi, aujourd'hui, la famille est une pyramide renversée : l'enfant y est maître, y est roi, y est dieu.

Dans les milieux bourgeois et moyens, tout est subordonné à l'enfant : le travail, le genre de vie, le rôle social du père et de la mère; combien de gens n'avons-nous pas vus désertier la campagne ou la petite ville, afin d'épargner à leur rejeton les ennuis de l'internat, ennuis que, pour ma part, je crois aussi salutaires que ceux de la caserne (1). D'autres ont renoncé à leur situation industrielle et commerciale pour accompagner leur fils dans la ville universitaire où il perd son temps à suivre des cours de droit. — Quant aux grands-parents, ils n'existent qu'en fonction de l'enfant. On veut bien de leur présence s'ils sont riches, généreux ou suffisamment ingambes pour se dévouer au gamin autour duquel tout converge. Sinon, on les relègue dans leur solitude. A-t-on réfléchi à l'augmentation considérable des « maisons de retraite », pour tant de vieillards, qui, cependant, ont des enfants et des petits-enfants, et qui jadis auraient fini leurs jours entourés et honorés comme le voudrait la plus haute culture morale?

La femme a profité, elle aussi, pour son malheur, de l'individualisme sentimental de tout le siècle der-

(1) Je sais qu'on m'objectera que l'internat est, au contraire, favorable à la désorganisation de la famille, qu'il décharge les parents de leur rôle d'éducateurs : en ce cas, que l'on m'explique pourquoi il florissait, à l'époque de notre prospérité familiale, et pourquoi, dans l'anarchie actuelle, il tend à disparaître complètement? Il y a là une contradiction flagrante dans les faits.

nier. Gâtée dès son enfance, elle apporte dans le mariage des goûts de luxe impossibles à concilier avec le soin de plusieurs héritiers élevés comme nous venons de le dire. Aujourd'hui, en dehors du monde prolétarien, un homme qui se marie, même avec une femme honnête et sérieuse, *quintuple* ses dépenses; et, à chaque enfant, son budget devient ruineux. Jadis on naissait pour presque rien, avec une sage-femme; aujourd'hui c'est une véritable opération, avec médecin, infirmière, garde... Le luxe de l'individu commence dès les douleurs de sa mère.

Comment veut-on, dès lors, qu'un homme de fortune moyenne ait une nombreuse famille? Avoir trois enfants, c'est pour lui l'esclavage perpétuel.

Il est très difficile de réagir contre un pareil état de choses, parce que l'on rougit de paraître un homme sans cœur; parce qu'il n'y a rien de plus difficile, depuis Jean-Jacques, que de combattre la sensibilité, l'humanitairement; parce que, surtout, nul n'osera contrarier les préjugés, les caprices, les vellétés des femmes. Aussi, je me permets de soumettre ce problème aux lecteurs de *la Coopération des Idées*.

Je ne m'occupe pas ici des éberluées, des détraquées, des hystériques qui désorganisent la société à qui mieux mieux; mais, me restreignant aux femmes honnêtes, aux mères de famille bourgeoises, je me demande si elles ne sont pas en grande partie coupables de l'état de choses actuel. En vertu de la sentimentalité dont je parlais tout à l'heure, elles ont pris, beaucoup plus qu'autrefois, la direction du foyer; elles y ont tout brouillé, comme de grands enfants qu'elles sont. Elles ont rendu la vie commune impossible sous le même toit, en étant des belles-mères intolérantes, des mères très faibles, des épouses

volontaires et trop choyées. Ne sommes-nous pas en plein féminisme et n'est-ce pas ce féminisme-là qui a mis la famille à l'envers?

Comment réagir? Nous le demandons. Pour nous, il nous semble que le seul remède serait un retour vers la hiérarchie abandonnée, vers la hiérarchie de la cité antique ou de notre vieille société française. Les grands-parents maintenant la tradition, le grand-père demeurant le véritable chef de famille jusqu'à sa mort; le fils lui succédant, lorsqu'il aurait ainsi fait un long apprentissage de l'autorité; la femme reprenant son rôle soumis d'auxiliaire, essentielle, précieuse certes, mais enfin d'*auxiliaire*; et l'enfant étant toujours subordonné à la vie et aux directions de ses parents. Cela pourrait être très pénible dans quelques cas particuliers; mais le vrai bonheur ne se trouve que dans l'ordre. A part quelques anarchistes, que l'on me cite un homme qui ne parle avec attendrissement et reconnaissance de la sévérité de son père, voire même de sa dureté?

Pour la question de l'enfant, on objectera peut-être que les soins qu'on lui donne maintenant sont un progrès, et qu'on ne saurait assez travailler à diminuer la mortalité infantile.

Il me semble que la mortalité infantile n'est pas de nature à arrêter l'accroissement de notre nation. Ce qui empêche les ménages français d'avoir une nombreuse lignée, est-ce de perdre quelques petits enfants? *N'est-ce pas plutôt de soigner trop bien le premier et le second?*

De même, l'allaitement maternel est-il vraiment un bon moyen de multiplier les naissances? Je me permets de poser la question. Une femme de notre époque est déjà épuisée par la gestation et par l'ac-

couchement; si on lui impose l'allaitement, il y a beaucoup à présumer qu'elle ne voudra plus d'enfants. Si, au contraire, l'usage ancien de mettre les nouveau-nés en nourrice à la campagne n'était pas combattu par les médecins, désireux de conserver les honoraires qu'ils prélèvent sur l'inquiétude des mères bourgeoises, — les naissances ne seraient-elles pas plus nombreuses?

Il mourrait plus d'enfants, c'est possible; mais on en ferait davantage, et ceux qui résisteraient à l'épreuve, les produits de l'élimination, auraient peut-être une vigueur que nous ne connaissons plus.

Jadis un enfant naissait, on s'en débarrassait quelquefois jusqu'à l'âge de 7 ans; puis on le mettait en pension; au sortir du couvent, on mariait la fille; au sortir du collège, on envoyait le garçon gagner sa vie. Ainsi, les parents, tout en gardant la haute direction sur leurs enfants, en évitant d'être vus par eux de trop près, de devenir leurs camarades, pouvaient continuer à vivre, à travailler, à jouer leur rôle social, et à *avoir d'autres enfants*. Aujourd'hui, avec les mille nécessités nouvelles créées par le luxe, l'hygiène, la sentimentalité, le règne des femmes, élever seulement trois enfants dans une situation ordinaire c'est de l'héroïsme.

Dans la collection des *Pays de France*, M. Roger Duguet a publié un roman, *la Folie-Mauroy*, auquel il a mis en épigraphe : « C'est par les femmes que la province s'en va. » La chose est exacte, car le bovarisme est partout. Voilà le principal agent de cette « capillarité sociale » que M. Deherme n'a pas manqué de signaler. Si, en qualité de poète, je suis toujours prêt à célébrer le charme éternel de la Femme, laissez-moi demander si l'esprit révolutionnaire et ro-

mantique, en la délivrant de sa sujétion nécessaire, n'en a pas fait l'ennemie la plus redoutable de la société : l'abandon des campagnes, l'arrivisme, le fonctionnarisme, la dépopulation, tous les maux dont agonise notre patrie, elle en est responsable pour une très large part. Et c'est le triomphe du sentimentalisme.

ARMAND PRAVIEL.

Revue des Opinions, des Faits et des Idées

L'ÉDUCATION CHINOISE

Dans un livre curieux, *la Chine supérieure à la France*, par Tong Ouèn Hién, lettré chinois, nous trouvons une première réponse à la question posée par M. Armand Praviel dans l'article précédent :

« Nous avons en Chine un élément essentiel d'*unité* qui fait à peu près défaut chez vous, c'est la liberté complète d'enseignement avec l'unité la plus entière de cet enseignement public, moins le très grand défaut des internats des élèves de vos lycées et hautes écoles.

« Votre méthode d'internat est chez vous un mode de se délivrer du souci de l'éducation et de la direction de la conduite de vos enfants durant leur jeunesse et leur adolescence. C'est là une faiblesse et une lâcheté des parents français, qui ne comprennent pas que, par cette méthode, il ne peut plus y avoir *d'esprit de famille*. A dix et onze ans, vous internez vos chers enfants dans une pension jusqu'à l'achèvement de

leurs cours, à l'âge de 19 à 20 ans. Nous regardons ce mode comme un *désastre de famille*. Je n'insiste pas ; il suffit de signaler un tel oubli du devoir des parents.

« Comment peut-on expliquer qu'un peuple qui a fait, depuis cent ans, dix, quinze révolutions pour acquérir, dit-il, la liberté, ne possède pas encore une pleine liberté de l'enseignement comme chez nous, et non seulement ne la possède pas, mais tend de toutes ses forces à la restreindre (*sic*) le plus possible. Vous avez une classe de citoyens et de citoyennes qui, par des vœux d'humanité, de confraternité, se voue à l'enseignement gratuit de l'enfance. Un tel dévouement recevrait des éloges éclatants de notre Empereur et de la voix publique de mes concitoyens. Au lieu d'être l'objet de la bienveillance de vos chefs d'État et de vos législateurs, vous leur faites la chasse comme à des bêtes fauves. C'est là un profond sujet d'étonnement dans l'Empire du Milieu...

« L'éducation première de nos enfants se fait avec un caractère de gravité qui n'existe pas chez vous.

« Les parents chinois, même dans les classes les plus inférieures, ne se livrent jamais à des caresses, à des baisers infinis sur la personne de leurs enfants en bas âge, caresses qui font perdre toute idée de respect aux enfants. Il est étonnant qu'un peuple intelligent comme le vôtre se laisse entraîner par un sentiment tout charnel ou tout enfantin à des caresses, à des jeux, à des plaisanteries avec leurs jeunes enfants. Nos jeunes Chinois sont instruits à n'adresser la parole à leurs parents qu'à la troisième personne, comme on le fait seulement dans la haute classe de votre société (*sic*). Ce détail que je signale ici vous paraîtra peut-être minutieux, mais, en réalité, il a une importance véritable. »

PAR TOUS.

Les Livres qui font penser

Lettres à mon ami, par JULES LEMAITRE, 1 franc (Nouvelle librairie nationale, 85, rue de Rennes). — M. Jules Lemaitre nous dit comment et pourquoi il est devenu royaliste, et quels avantages d'esprit et de cœur il retire de cet état. Ses *Lettres* s'adressent « aux patriotes inquiets et aux républicains désabusés, mais encore hésitants devant la solution monarchique ». Elles se proposent « de les amener au roi par des raisons insinuant et des réflexions de bon sens ».

Elles n'y réussiront pas autant que leur auteur l'espère. Et voici pourquoi. Comme ses nouveaux amis de *l'Action française*, M. Jules Lemaitre part sur une confusion de la République et du parlementarisme. Tout ce qu'il dit contre celui-ci ne touche point à celle-là. En fait, la royauté s'accommode bien mieux du parlementarisme et même du système électif que la République. « Il ne faudrait pas oublier, dit Jules Lemaitre, que la dynastie capétienne est sortie d'une espèce d'élection. » Nous ne l'oublions pas, — ni les États généraux, ni Philippe-Égalité, ni la « meilleure des Républiques ».

M. Jules Lemaitre cite Renan : « La mieux douée des nations, pour avoir laissé descendre trop bas (par le système électif) son centre de gravité intellectuel et moral, vit ses destinées remises aux caprices d'une moyenne d'opinion inférieure à la portée d'esprit du souverain le plus médiocre appelé au trône par les hasards de l'hérédité. » J'y souscris. Les hasards de l'hérédité ne peuvent nous octroyer que le pire des gouvernements, et cela, qui est la vie tout de même, l'espérance, vaut mieux que l'anarchie définitive, qui est la mort. Mais la politique positive est désormais assez avancée, grâce à Auguste Comte, pour nous permettre de ne plus confier au hasard et à ses accidents une fonction aussi importante que celle de la direction politique. L'hérédité sociocratique, par exemple, nous assure tous les avantages de l'hérédité familiale : unité, continuité, responsabilité, transmission paisible, en évitant les plus graves inconvénients.

Depuis qu'elle n'a plus son roi, la France dépérit, nous fait remarquer l'éminent écrivain. Il est vrai. Mais n'y voyons pas une cause et un effet. Ce sont deux effets dont les causes sont plus profondes et plus lointaines. « Ce divorce n'a pas été la faute du roi ni du peuple, nous dit Jules Lemaitre, mais plutôt d'une partie de la noblesse et de la bourgeoisie, la faute de leurs illusions, de leur crédulité aux principes révolutionnaires. Joignez-y seulement l'imprévoyance, l'indécision et, finalement, la bonté du roi. » Le jeu puéril des « si » obscurcit l'histoire. Or l'histoire a un sens, elle est une leçon. Sinon, il n'est pas de science politique. Nous savons bien que la France dépérissait avant le divorce national. Et tous les rois, depuis Louis XIV jusqu'à Louis-Philippe, y étaient pour bien peu.

Ce qui a cessé d'être aussi longtemps, et complètement, ne peut plus se revivifier. En y forçant, on n'obtient que l'apparence, parfois une grotesque caricature. L'aristocratie nobiliaire, par exemple, est bien finie. M. Jules Lemaitre lui-même ne le lui envoie pas dire. La noblesse rurale est détestée. La noblesse du Tout-Paris s'amuse. « Elle se confond, à peu près, par ses mœurs, ses plaisirs, son genre de vie, avec les autres riches oisifs de la bourgeoisie, grande industrie ou banques. Ces « nobles » — là, ou les moins sots d'entre-eux, ont tout au plus le mérite — quelques-uns — de maintenir un peu de goût et d'élégance dans la vie dite mondaine. Ils ne sont du reste conservateurs que par pur égoïsme : encore se disent-ils facilement socialistes ou anarchistes. Ils fréquentent les gens qu'ils devraient le plus éviter. Ils sont trop enclins à épouser de l'argent, et n'importe quel argent. Ils affectent, en art et en littérature, les préférences les plus saugrenues et les plus contraires à la tradition et au génie français. Ils ont tout laissé faire, tout subi ou même accepté. Ils ont des égards pour les ministres de la troisième République. » M. Jules Lemaitre ajoute que « la royauté, qui s'adapte aisément à toutes les nouvelles conditions de vie, se garderait de vouloir ressusciter cette chose morte ». On ne conçoit pas une royauté sans noblesse de cour. Ce prestige lui est nécessaire. Bonaparte lui-même ne put s'en passer. Quant à « une aristocratie de valeurs, de puis-

sances sociales bienfaisantes », ce n'est pas un roi qui peut la constituer. Aujourd'hui moins que jamais.

Au surplus, tous les prétendants ne sont plus que des candidats — et avec tous les vices des candidats. Tout ce que disent, si fortement, M. Jules Lemaitre et ses amis, vaut contre ces participants à l'anarchie parlementaire. C'est pourquoi il faut suivre les efforts des néo-royalistes avec sympathie. Ils ne démolissent que ce qui ne doit plus tenir, et ils ne reconstruiront pas ce qui est en poussière. S'ils ramènent le roi, ce ne sera qu'un dictateur. Si Paris acclame un dictateur, ils pourront, entre eux, le nommer roi. Les principes de la politique positive, importent plus qu'un mot. Il n'est que de s'entendre. Et contre la fripouille politicienne, c'est facile à des Français. Facile comme le devoir. Efficace aussi comme l'instinct.

Dans la petite ville, par CHARLES-LOUIS PHILIPPE, 3 fr. 50 (E. Fasquelle, éd., 11, rue de Grenelle). — Voici, en effet, des aspects de petite ville, — et aussi des réalités profondes de petites âmes.

Ami de Lucien Jean, Charles-Louis Philippe en a la sincérité pathétique, la gravité de ce qui est vraiment bon et l'indulgence souriante. Ils sont morts presque ensemble. Ces deux-là étaient bien du peuple de France : avec eux on est dans la réalité, dans la vie. J'entends dans le vrai qu'il faut connaître et dans la vie qu'il faut vivre pour être humain. Ils n'étaient pas gensdelettres, boulevardiers, bourgeois. La pose, la blague et la bassesse leur font également horreur. Charles-Louis Philippe était le fils d'un sabotier et le petit-fils d'un mendiant. Lucien Jean avait aussi une origine très humble. Tous les deux aimaient leur « race » que n'a pas corrompue et abêtie l'argent. Celui-ci avec la discrétion de sa nature méditative, celui-là avec une passion plus farouche. C'est ainsi seulement qu'ils différaient. Ils avaient le même cœur, le même esprit lucide, et c'était sur le même sol français qu'ils s'appuyaient fortement.

Dans ce livre posthume, l'éditeur a réuni les derniers contes de Ch.-Louis Philippe, parus dans *le Matin*. Ce n'est pas du meilleur Philippe ; mais c'est encore de l'ex-

cellent. Et c'est pourquoi les grands critiques s'abstiendront d'en parler. Ils ne trouvent du génie qu'à ceux qui leur ressemblent, quand il ne leur est pas commandé de louer le talent de ceux qui payent. D'ailleurs, les « confrères » sont tout aussi inconscients. On n'oubliera pas que l'Académie Goncourt refusa par deux fois son prix annuel à Charles-Louis Philippe.

Plusieurs de ces contes, *Alice, la Mort des simples, la Mort du vieux, Une vie, l'Enfant têtue*, sont de petits chefs-d'œuvre de psychologie enfantine et de réalité saisissante.

L'État moderne et la neutralité scolaire, par GEORGE FONSEGRIVE, o fr. 60 (Bloud, éditeur, 7, place Saint-Sulpice). — M. George Fonsegrive se demande quelle est la capacité ou l'habileté de l'État à donner une éducation morale. Elle est nulle, évidemment, car il n'y a pas d'éducation sans dogmes spirituels. L'auteur nous dit que l'instituteur doit se borner à enseigner dogmatiquement ce qui est reçu autour de lui. Mais s'il n'y a plus rien de reçu ? Et l'enseignement secondaire, supérieur ? C'est reculer la difficulté.

M. G. Fonsegrive remarque que l'État ancien avait une doctrine et que l'État moderne n'en a plus. Il en faut une pourtant ; mais, comme au moyen âge, le pouvoir temporel doit la recevoir et non la donner. Vigoureusement, l'auteur dénonce l'étatisme spirituel. Proprement, c'est le jacobinisme. « On voit dans quel dédale de difficultés, dit-il, de contestations on s'engage dès que l'on veut absorber dans l'État tout ce qui est social dans l'humanité, dès que l'on veut donner à l'État des fonctions spirituelles. Ouvertement ou insidieusement, l'État dogmatise et, comme il a la force à son service, il arrive infailliblement à proscrire tout dogme qui s'oppose au sien. Mais accepter que l'État puisse dogmatiser en matière spirituelle, c'est remonter le cours de l'histoire et aller au rebours de toute l'évolution moderne, c'est reconstituer l'État ancien, et par delà la division du travail que le christianisme avait établie entre le représentant de Dieu et le représentant de César, entre le pouvoir spirituel et le

pouvoir temporel, remonter jusqu'au paganisme, jusqu'au César antique, ou au Basileus plus antique encore, à la fois Pontife et Roi. »

Ainsi, cette grave question est fort bien posée ici : « L'État n'a aucune lumière qui lui permette de décider du vrai et du faux spéculatifs. L'État est incompétent. Il doit assurer le respect de tous pour chacun, de chacun par tous. L'unanimité des esprits dans une croyance spirituelle commune est rompue de fait. Aucun dogmatisme positif ne réunit plus le consentement national. Il n'y a plus d'accord commun que sur les propositions strictement scientifiques qui ont pour objet les choses et les intérêts matériels. Il n'y a plus de religion, de philosophie d'État. En fait, l'État moderne sur les choses spirituelles ne peut, ne sait plus se décider. Il ne le peut pas plus au profit d'un dogme négatif qu'au profit d'un dogme positif quelconque. Un seul moyen subsiste de refaire l'unanimité rompue, c'est d'instituer l'abstention de l'État et de propager parmi les citoyens la religion du respect mutuel. » C'est bien vu et bien dit ; mais il n'y a qu'une manière d'assurer la pleine liberté spirituelle : c'est la séparation des écoles et de l'État.

M. George Fonsegrive n'ose aller jusqu'à cette conséquence, il préconise l'école neutre. « Le silence doit être la règle d'un instituteur neutre, silence sur toutes les questions qui soulèvent des controverses fâcheuses, silence sur les questions de métaphysique aussi bien que sur les questions de religion. » Silence impossible. Et, au surplus, silence sur l'essentiel.

Sans doute, « à défaut d'une morale complète, l'école peut et doit enseigner une discipline. Et la discipline des corps est le commencement de la vertu dans les âmes. Cette discipline revêt même nécessairement la forme extérieure d'un enseignement moral. » C'est le fumet d'un rôti pour un affamé. Et puis, les prescriptions morales, surtout quand elles ne peuvent être que négatives, sont sans efficacité. Elles ne suscitent que le moralisme verbal et l'hypocrisie. Pas de morale sans religion, et pas de religion sans autorité spirituelle. Le cléricalisme est nécessaire à la civilisation. « Aucune société, disait A. Comte,

ne peut se conserver et se développer sans un sacerdoce quelconque. » Au reste, un régime électif n'a que le souci de faire des électeurs.

« Nul n'est obligé à dire tout ce qu'il croit vrai, ajoute M. Fonsegrive. La compétence de l'instituteur d'État ne saurait excéder celle de l'État. » C'est pourquoi il faut supprimer l'instituteur d'État, à tout le moins inutile. « L'État est compétent pour faire donner l'enseignement des vérités scientifiques unanimement reconnues, pour faire donner dans l'école l'enseignement des règles sociales sans lesquelles l'État ne pourrait pas subsister. » — Non ! Et d'abord parce qu'il faut avant tout subordonner l'égoïsme à l'altruisme, l'analyse à la synthèse, c'est-à-dire, comme l'a définitivement établi Auguste Comte, la science à la religion.

Les conflits de doctrines s'apaiseront par la libre exposition. Car il n'y a que le catholicisme et le positivisme qui peuvent résister à l'épreuve, et ils ne s'opposent point. Ces deux grandes doctrines sont également dans l'ordre français présent : le catholicisme avec toute la force qu'il puise dans un glorieux passé, le positivisme avec la conscience qu'il a de l'avenir.

M. George Fonsegrive a le sentiment de la liberté spirituelle. Il en montre la nécessité inéluctable. « Toutes les fois, sous n'importe quel prétexte, que l'on essaiera de donner à l'État une fonction spirituelle spéciale, on rétablira ce que l'histoire tend à détruire, et dans l'état de division où se trouvent les esprits, on fera forcément de l'État un tyran des consciences et finalement un persécuteur. La paix dans les consciences, la paix dans les esprits, la paix sur le forum et dans la rue même, ne peut pas être établie autrement que par la limitation des fonctions d'État aux bornes de sa compétence. Chaque homme doit être libre adhérent de la société spirituelle que sa conscience lui dit être la meilleure, il doit librement donner à ses enfants l'éducation morale que réclame sa conscience. Les lois de l'État, loin de l'opprimer, doivent assurer sa liberté ; c'est à la société spirituelle de faire vivre, sous la sauvegarde des lois, la liberté de l'esprit. »

Puisqu'il voit si clairement ce qui constitue la liberté de

l'esprit, pourquoi M. George Fonsegrive n'en accepte-t-il pas la condition fondamentale : la liberté de l'enseignement, c'est-à-dire la suppression du budget de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ? Ses lecteurs — et je souhaite qu'ils soient nombreux — iront plus loin que lui. Ils donneront à son très intéressant petit livre la seule conclusion pratique qu'il comporte. Il n'est pas d'autre manière efficace — surtout sous un régime parlementaire — de « neutraliser » l'école d'État, primaire, secondaire et supérieure que de la supprimer et de la remplacer par l'école libre.

La Femme en ville et à la campagne, par ARMAND DE LAMOTTE, 1 fr. 50 (Librairie Marcel Rivière, 31, rue Jacob). — Dans son avant-propos, l'auteur écrit : « Tous ceux qui habitent la campagne savent quel mal redoutable est, pour l'avenir de notre pays, l'émigration constante des populations rurales vers les grandes villes... Si cet exode est désastreux pour les hommes, aussi bien au point de vue matériel que moral, il est encore bien plus funeste pour la jeune femme et la jeune fille qui, séduite par une apparence mensongère de faux bien-être, abandonne la maison familiale, pour l'usine, l'atelier, la chambre sombre et humide de la cité ouvrière, et ne trouve en réalité que la misère la plus poignante et la plus atroce qu'il soit possible d'imaginer. »

M. A. de Lamotte se propose donc d'avertir les jeunes filles des campagnes de cette misère qui les attend dans les grandes villes. « Il faut qu'elles comprennent bien qu'en se plaçant même au seul point de vue strict et absolu de la rémunération de leur travail en argent, elles ont un immense avantage à continuer la profession qui a fait vivre tous leurs parents et grands-parents, jusqu'à nos jours. » Malheureusement, il ne servira de rien qu'elles comprennent cela. La désertion des campagnes, l'envahissement des grandes villes ont des causes plus profondes. Ce n'est pas seulement un plus fort salaire en argent qu'on vient chercher dans les villes, ce n'est pas seulement la pauvreté des campagnes que fuient nos paysans. Dispersion de la propriété familiale, dissolution de la famille,

abrutissement systématique des enfants dans l'école d'État, politiciquerie généralisée et donc impôts de plus en plus lourds pour la production réelle, et donc primes au parasitisme; démoralisation individuelle, décomposition générale, — voilà les facteurs. C'est la société française qui périclète.

Comparer le gain réel du travail féminin à la ville et à la campagne ne retiendra personne. M. de Lamotte ne le reconnaît-il pas lui-même quand il dit : « Les causes qui poussent les jeunes filles à quitter le foyer familial pour aller en ville sont, en général, plus morales que matérielles. » Morales, donc sociales d'abord, — et non pas seulement économiques. Et l'auteur sait comment ce conseil de bon sens : retourner à la terre, saine et nourrissante, est accueilli. « Un jour, dit-il, je l'ai donné moi-même à une ouvrière : « Ah bien, plutôt claquer que d'aller vivre avec des abrutis qui pourrissent dans le fumier de leurs bêtes » (*sic*), m'a-t-elle répondu en me tournant le dos. »

M. A. de Lamotte décrit d'abord l'esclavage, la misérable situation de la bonne à tout faire. Il nous montre ensuite toutes les professions intellectuelles féminines encombrées. L'État n'a pu faire que des diplômées, c'est-à-dire des solliciteuses. Il y en a mille pour dix places. Quand les femmes voteront, il y aura plus de places, mais il y aura aussi plus de solliciteuses, et nous aurons deux millions de fonctionnaires au lieu d'un.

L'auteur nous parle ensuite des salaires de famine de l'ouvrière à domicile et à l'atelier. C'est la prostitution obligatoire. D'aveugles philanthropes, partisans du travail des femmes — comme des négriers ou des traitants de blanches — préconisent l'établissement d'un salaire minimum. Ils en attendent le miracle. Hélas ! Les lois sociales sont implacables.

En terminant, l'auteur nous montre que la femme a plus de bien-être à la campagne qu'à la ville. Mais il ne voit pas assez que le travail salarié de la femme est aussi nocif à la campagne qu'à la ville.

G. DEHERME.

Le Directeur-Gérant : G. DEHERME.

13-7-10. — Tours, Imprimerie E. ARRAULT et C^{ie}.

Bernard GRASSET, Éditeur
61, rue des Saints-Pères, 61. — PARIS

COLLECTION

“ LES ÉTUDES CONTEMPORAINES ”

Sous ce titre, la *Librairie Bernard Grasset* commence la publication d'une série d'études sur les milieux littéraires, politiques et sociaux de ce temps. Ces études, confiées à des spécialistes qui apporteront à leur tâche, avec toute la documentation désirable, le plus grand souci d'impartialité, ont pour objet de fixer dès maintenant et le plus exactement possible la physionomie de notre époque. Chaque étude forme un élégant volume de 200 à 250 pages et se vend séparément 2 fr.

Vient de paraître dans la collection **Les Études Contemporaines**:

Le CULTE de l'INCOMPÉTENCE

Par **Émile FAGUET**, de l'Académie Française

Un volume in-16, 240 pages. 2 fr.

La Sorbonne Contemporaine

Par **Pierre LEGAY**

L'AUTOMNE D'UN PRINCE

Correspondance inédite du duc d'Orléans et de la marquise de Montesson

Publiée avec une introduction et des notes par **Jean HARMAND**. Un volume in-16 orné d'un portrait de la Marquise de Montesson. Prix. 2 fr.

Henri CHANTAVOINE

EN PROVINCE

Lettres au directeur du « Journal des Débats »

Un vol. in-16. (Préface de *M. Paul Deschanel*, de l'Académie française)

Prix. 3 fr. 50

V. DE PALLARÈS

LE CRÉPUSCULE D'UNE IDOLE

Nietzsche, Nietzscheïsme, Nietzscheens

Un volume in-16. 3 fr. 50

PERRIN et C^{ie}, Éditeurs
35, Quai des Grands-Augustins, PARIS

VIENT DE PARAÎTRE

Croître

ou

Disparaître

par

GEORGES DEHERME

La loi de Malthus. — La surpopulation
Le néo-malthusisme. — La dépopulation française
Ses facteurs. — Les expédients
La solution positive.

Un volume in-16 de 280 pages. Prix 3 fr. 50

TOURS. — IMPRIMERIE E. ARRULT ET C^{ie}.